

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

18 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Monsieur ROBERT Patrick, 1^{er} adjoint.

Membres :	19
Présents :	14
Représentés :	5
Exprimés :	19
OUI :	19
NON :	0
Abstentions :	0

Date de la convocation : 12 Octobre 2022

Présents : Patrick ROBERT, Jean-François LEBLANC, Marianne LAVAUD, Christelle DUBLANCHE, Christophe SIMARD, Christophe MATTANA, Raymond BLANCHETON, Sabrina BOST, Laure CORGNE, Stéphanie DENIS, Sandra ROUSSEAU, Jessy VERESSE, Jean-Jacques FAUCHER, Jean-Jacques CHAPOULIE

Absents excusés :

Jany-Claude SOLIS, procuration Patrick ROBERT
Lydie MANUS, procuration Marianne LAVAUD,

Gérard GASNIER, procuration Sabrina BOST,
Isabelle TARNAUD, procuration Christophe MATTANA,
Laurence RAYNAUD, procuration Jean-Jacques CHAPOULIE.

5 – DEMANDES D'AIDES FINANCIERES DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS D'AIDES AUX COMMUNES

Dans le cadre des opérations de travaux d'aménagement et d'isolation des bâtiments communaux, divers projets ont été envisagés par la commission ad hoc et figurent dans le tableau ci-dessous.

Projet	Coût HT estimé
Remplacement des fenêtres de l'école élémentaire et pose volets roulants à la BCD	6 970 €
Réfection de la voirie rue du Stade	98 767 €

Il est indiqué que ces différents projets sont susceptibles d'être éligibles à des financements rattachés à divers dispositifs (CTD, DETR, DSIL, etc...)

Ainsi, un dossier de demande d'aide financière sera présenté à l'instruction des différents programmes de subventionnement pour chacun de ces projets.

Monsieur ROBERT demande au Conseil Municipal de l'autoriser à :

- déposer les demandes de subventions correspondantes auprès de divers organismes de financement,
- à signer l'ensemble des documents et autorisations se rapportant à la mise en œuvre de ces projets et à leur financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire, à l'unanimité :

- déposer les demandes de subventions correspondantes auprès de divers organismes de financement,
- à signer l'ensemble des documents et autorisations se rapportant à la mise en œuvre de ces projets et à leur financement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint Jouvent le 19 Octobre 2022

Monsieur le Premier Adjoint


Accusé de réception en préfecture
087-218715209-20221018-2022_44-DE
Date de réception préfecture : 19/10/2022
Patrick ROBERT

